

pays SUD TOULOUSAIN

RETOUR D'EXPERIENCE

Formation des agents et élus
à l'éco-conduite



Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain s'est engagé en 2009 dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Il est également engagé dans la démarche TEPOS, pour Territoire à Energie Positive. Il vise ainsi la production de 100% de l'électricité consommée localement à partir de ressources renouvelables en 2020.

Présentation du porteur de projet

Le Pays Sud Toulousain est composé de 3 communautés de communes et de 99 communes. Il représente environ 94 000 habitants. La collectivité est articulée autour de 3 missions principales qui sont l'urbanisme, les économies d'énergie et l'accompagnement des projets. Pour en savoir plus : www.paysstoutousain.fr.

Contexte de l'opération

Le PETR du Pays Sud Toulousain est engagé dans un Plan Climat Energie Territorial (PCET) et est lauréat de l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la croissance verte ».

Dans le cadre de ces deux démarches le PETR s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de CO2 issues des déplacements. En effet celles-ci représentent 33% du total des émissions du territoire.

Dans le cadre du programme d'actions Territoire à Energie Positive, le PETR du Pays Sud Toulousain souhaitait à des fins d'exemplarité et d'optimisation du poste de dépense carburant, former ses agents et des élus à l'éco-conduite.

Les objectifs du projet

Le PETR du Pays Sud Toulousain s'est fixé plusieurs objectifs dans le cadre de cette action :

- Initier et montrer l'exemple auprès d'autres structures publiques ou privées ;
- Former les agents et les élus à l'éco-conduite ;
- Diminuer les consommations de carburant et l'impact environnemental de la structure ;
- Réduire les coûts liés à l'utilisation des véhicules (carburant, entretien et sinistres) ;
- Valoriser le personnel du Pays Sud Toulousain en devenant éco-conducteur ;
- Créer de la cohésion d'équipe par le biais d'une formation pratique et didactique ;
- Réduire le nombre d'accidents.

Description de l'action :

Après la rédaction d'un cahier des charges, et la consultation de plusieurs entreprises, le Pays Sud Toulousain a retenu la société ECF de Roques sur Garonne afin de réaliser la formation.

La formation comportait une partie théorique et une partie pratique (démonstration ainsi que conduite autonome des véhicules). Elle intégrait un exercice de conduite en milieu urbain sur un itinéraire identique avant et après les conseils en salle. Cet exercice comprenant le relevé des consommations lors de ces deux parcours.

Les formations se sont déroulées par petit groupe sur une journée complète. Celles-ci ont abordé, en plus du volet éco-conduite, la sécurité routière (y compris les dangers de la fatigue au volant, de l'alcool au volant...), les situations les plus fréquentes d'accident de la route, un rappel des règles de circulation...

Enfin, le prestataire a évalué les apports de cette formation par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Calendrier de réalisation :

La formation s'est déroulée en mars et en avril 2017. Celle-ci a été scindée en 3 sessions afin de permettre aux 20 stagiaires d'être formés.

Coût et financement de l'action :

La coûts de l'action s'est élevé à 4 200€ TTC, financés via le fonds TEPcv à hauteur de 80% et le Pays Sud Toulousain pour 20%.

Bilan de l'action de formation à l'éco-conduite

Les élus et agents du Pays Sud Toulousain ont en moyenne consommé 18% de carburants en moins entre le premier essai routier réalisé sans formation et le second essai suite à formation.

La palme de la sobriété étant partagée par un élu et une technicienne avec une moyenne de 3,6 litres au cents kilomètres après formation.

Les points positifs :

Une formation dynamique, didactique et interactive avec la conduite des véhicules.

Des formateurs qualifiés.

Des évaluations très positives de la part des élus et des agents formés.

Des rappels et des actualisations sur le code des routes très utiles.

Une réduction moyenne des consommations de carburant de 18% entre l'avant et l'après formation.

Une réduction moyenne des émissions de Gaz à Effet de serre de 18%.

Avoir contribué à renforcer les échanges interservices.

Les points plus mitigés :

Aucun

L'équipe projet

Les élus du Pays Sud Toulousain

Appui technique et pilotage : Service Energie Climat.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 87 91 16



www.payssudtoulousain.fr



contact@payssudtoulousain.fr